



Lutte contre l'installation du moustique tigre

Le moustique tigre fait partie des espèces envahissantes non indigènes susceptibles de s'installer dans le canton en raison du changement climatique. Il est déjà largement présent dans les pays voisins. En Suisse, il est installé au Tessin et a été identifié en Suisse romande, en Valais, à Genève et depuis 2021, dans le canton de Vaud.



Pour freiner son installation dans le canton et ainsi limiter les risques en santé publique, la Direction générale de la santé a lancé un monitoring en 2019 et dès l'été 2020, une campagne estivale de prévention dans les zones urbaines et périurbaines.

www.vd.ch/moustique-tigre

Chaleurs estivales

La période de la veille sanitaire en cas de canicule a débuté le 1er juin et se terminera le 31 août prochain.

Nous vous invitons à porter une attention particulière à vos voisins et vos proches, surtout lorsqu'ils sont seuls ou dépendants. Leur âge ou leur état de santé font qu'ils ont une sensation de soif diminuée et ne sentent pas toujours la chaleur. Ils sont plus sensibles à ses effets et ne sont pas toujours en mesure de se protéger ou d'agir seuls face à la canicule.

Il en va de même pour les enfants en bas âge ainsi que pour les personnes atteintes de maladies chroniques.



Pour plus de renseignements :

www.vd.ch/canicule



Jubilé de l'Abbaye de Servion-Ferlens-Essertes

Il y a deux ans, les membres de l'Abbaye de Servion-Ferlens-Essertes auraient dû fêter le 225ème anniversaire de la création de la société, fondée le 24 mars 1796 et dénommée alors Société militaire de Servion et Ferlens. A cause de la pandémie, seul un tir a été organisé en 2021 et la grande fête a été reportée à cette année.

Celle-ci se déroulera du mercredi 14 au dimanche 18 juin à Ferlens-Centre et sera organisée en collaboration avec la Jeunesse de Carrouge. Le programme comprendra différentes animations ouvertes à tout le monde comme notamment un match aux cartes le jeudi soir, des repas-animations le vendredi soir et le dimanche à midi, des levées des danses le samedi soir et le dimanche après-midi et soir ainsi qu'un tir des enfants et un tournoi de pétanque le dimanche.

Pour les membres de l'Abbaye, les tirs se dérouleront au stand de tir "La Détente" à Ferlens le vendredi de 9h à 19h30 et le samedi de 8h à 10h. A noter que, pour marquer le jubilé, une cible spéciale ouverte à tous a été ajoutée cette année. De plus, une action spéciale a été décidée pour les nouveaux membres avec une finance d'entrée fixée exceptionnellement à CHF 100.- pour ceux qui rentrent cette année dans la société. Cette adhésion est ouverte à tous ceux ayant au minimum 15 ans durant l'année 2023 et est ouverte aux femmes. Enfin, des fusils en prêt seront à disposition au stand.

Le Conseil de l'Abbaye de Servion-Ferlens-Essertes se réjouit de vous retrouver nombreux **du 14 au 18 juin à Ferlens** afin de célébrer ce jubilé comme il se doit.

Plus d'informations sont disponibles www.abbaye-servion-ferlens-essertes.ch

Loïc Bardet - Abbé-président

Nouvelle ou changement d'une haie existante

Nous vous rappelons que lors de tous changements de haies et selon le règlement communal en vigueur, les thuyas et les laurèlles ne sont plus autorisés.

Notre Bureau technique (technique@servion.ch) se tient à votre disposition pour tout renseignement concernant les essences que vous pouvez planter.



La Municipalité